MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES
(E.S.S.EC.)

3e Année

OPTION : PLANIFICATION DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT DE STAGE

Thème :

LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION AU CILSS :

EXEMPLE DU PROJET REGIONAL "FOYERS AMELIORES"

Présenté par :
TINDANO Lucie
Année Universitaire 1988-1989

Directeur de Stage :
Cdt KABORE T. Hervé

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES
(E.S.S.EC.)

3e Année

OPTION : PLANIFICATION DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT DE STAGE

Thème :

LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION AU CILSS :

EXEMPLE DU PROJET REGIONAL "FOYERS AMELIORES"

Présenté par :
TINDANO Lucie
Année Universitaire 1988-1989

Directeur de Stage :
Cde KABORE T. Hervé

AVANT PROPOS

Avant d'aborder l'étude du thème de stage, nous reservons cette page à toutes les personnes qui nous ont aidés d'une manière ou d'une autre à l'accomplissement de ce travail. Ainsi donc nous temoignons toute notre reconnaissance et toute notre gratitude à :

- Monsieur Amadou Moctar THIAM, Responsable du suivi - évaluation à la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du Secrétariat Exécutif du CILSS, pour sa disponibilité constante a tout mis en oeuvre pour nous faciliter la tâche.

Nous profitons de cette occasion pour lui adresser toutes nos félicitations pour son dynamisme, et tous nos encouragements pour les travaux avenir.

- Madame COMPAORE, Bibliothécaire du CILSS, qui a mis à notre disposition les documents nécessaires à l'étude.

- Mademoiselle SAWADOGO Mariam, Secrétaire Dactylographe, pour sa participation à la finition de notre travail.

S O M M A I R E

INTRODUCTION

Dans le souci de mettre à l'épreuve les connaissances et techniques acquises à l'école, les Etudiants de l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques (ESSEC) doivent à chaque fin d'année de licence effectuer des stages de formation pratique dans les Administrations ou Organisations qui, au Burkina Fado, travaillent dans le cadre de leurs études.

C'est dans ce cadre que nous avons effectué notre stage au Comité Permanent Iner-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et plus précisement à la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du Secrétariat Exécutif du CILSS.

Le CILSS, organisation inter-régionale créée en 1973, regroupe actuellement neuf Etats : Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, et Tchad.

Ces pays, appelés pays saheliens parce que situés dans la zone la plus désertique de l'Afrique de l'Ouest, ont été particulièrement touchés par la grande sécheresse de 1968-1974. Ils vivent à l'heure actuelle un phénomène de désertification provenant de deux facteurs :

- Une progression rapide de la population du sahel a provoqué en particulier une colonisation intense des zones pastorales.
- Une augmentation des besoins de la population.

La désertification apparaît donc comme le problème environnemental le plus sérieux qui touche le monde et en particulier les pays sahéliens. Sa progression paraît inexorable nécessitant des mesures urgentes.
Malgré sa progression rapide, la prise de conscience du phenomène de désertification chez les responsables et chez les cadres Africains est tout à fait recente.

Telle que nous l'entendons, la désertification était perçue non en tant qu'élément structurel d'une évolution écologique bien installée, mais comme un élément conjoncturel attribué à des périodes de sécheresse. Pourtant ce phenomène n'est pas un mal qui vient du dehors mais une déterioration par "le dedans", un phénomène de degradation progressive.

La création du Comité Permanent Inter-Etats de lutte contre la Secheresse dans le Sahel (CILSS) repond à la volonté commune des pays saheliens à oeuvrer ensemble pour le retablissement des équilibres socio-écologiques rompus et le développement économique véritable de la sous-région.

C'est pourquoi le CILSS s'est donné pour principale mission d'assurer l'amélioration du niveau de vie des saheliens en leur assurant l'autosuffisance alimentaire. La réalisation de l'objectif d'autosuffisance alimentaire n'est possible que si une lutte est engagée contre la désertification qui ne cesse d'avancer à grand pas.

Pour assurer l'autosuffisance alimentaire il faut bien sûr reconstituer progressivement et protéger la nature. Mais il faut surtout attaquer le mal à sa racine la plus profonde pour rompre avec le cycle infernal du couvert végétal détruit, de la dégradation des sols, de la sécheresse et de l'insuffisance des récoltes.

Dans la diversité des mesures préconisées pour faire face à l'amenuisement des maigres ressources forestières saheliennes et partant, à l'acceleration de la desertification, figure la reduction des prélèvements sur les formations boisées par l'utilisation de moyens de cuisson domestiques plus performants. Au CILSS cette tâche est confiée à l'équipe Ecologie/Environnement dont relève le projet regional "Foyers Améliorés" qui constitue le thème de notre rapport.

Les foyers ameliorés avaient été ainsi retenus pour être testés puis diffusés à grande échelle, en raison de l'économie substancielle qu'ils permettent dans la consommation du bois. L'objet du présent thème est de faire succintement le point des actions engagées par le CILSS dans le domaine des foyers ameliorés, dans la sous région et de montrer l'ampleur de la contribution du projet régional "Foyers Ameliorés" dans la lutte contre la désertification.

.../...

Y seront développées la nécessité de la création du projet, les orientations du CILSS en la matière, les methodologies d'approche mises en oeuvre et les resultats obtenus.

Mais avant d'en arriver là, nous reserverons une première partie de notre travail à la présentation du CILSS en ses objectifs et son organigramme.

1ère PARTIE : PRESENTATION DU CILSS

CHAP I : OBJECTIFS ET STRATEGIE DU CILSS

I.1 HISTORIQUE DU CILSS

Le sahel "met arabe signifiant bordure du désert" qui a appris à vivre avec un minimum de pluie, a été frappé par une terrible sécheresse à partir de 1968. Cette sécheresse atteignit son paroxysme 1973, mettant à secs puits et mares, anéantissant arbustes et pâturages, decimant hommes et bêtes et laissant les survivants dans un état de vulnérabilité et de dénuement.

Les dramatiques pertes en vies humaines et en bétail enrégistrées au plus fort de la sécheresse ont fait prendre conscience de la précarité des réserves alimentaires (eau, céréales,pâturages), de l'insuffisance de l'infrastructure sanitaire et des moyens de communication.

En l'absence de toutes réserves, la solidarité internationale a permis de mobiliser en un temps record une aide considérable en denrées alimentaires, en medicaments et moyens de transport et en hommes pour pallier au plus urgent.

Mais les conséquences de la sécheresse sont longues à guerir et les causes profondes doivent en être recherchées pour une action préventive efficace qui puisse faire disparaître du sahel, le problème de la famine, de la soif et de la misère.

C'est dans ce contexte au plus fort de la catastrophe que les Etats Saheliens ont décidé d'unir et de coordonner leur effort pour affronter la sécheresse et ses effets. Ils ont fondé en Septembre 1973 à Ouagadougou le Comité Permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) qui regroupait 8 pays à l'époque. Ce n'est qu'en Janvier 1986 que la Guinée Bissau fut son entrée portant le nombre à, neuf (9).

I.2 OBJECTIFS DU CILSS

Le CILSS dans sa lutte contre la sécheresse dans le sahel vise deux objectifs primordiaux qui sont :

- La recherche de l'autosuffisance alimentaire
- La restauration d'un équilibre écologique par la lutte contre la désertification.

C'est pour parvenir à ce deuxième objectif que le projet Régional "Foyers Améliorés" a été crée.

Pour atteindre ces objectifs le CILSS s'est donné pour mission de :

- Etudier l'ensemble des problèmes qui font obstacle à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et au rétablissement de l'équilibre écologique du sahel afin de mieux définir les politiques régionales adéquates d'intervention, l'accent devant être mis sur l'identification et la hiérarchisation des priorités.

- Coordonner et harmoniser l'ensemble des actions de développement, de recherche, de formation et d'information menées contre la sécheresse et la désertification et leurs conséquences au niveau de la région, pour assurer une complémentarité entre les Etats membres.

- Sensibiliser les Etats et la Communauté Internationale aux problèmes de la sécheresse et de la désertification.

- Promouvoir la réalisation d'action d'intérêt sous régional et régional tendant à renforcer la coopération d'une part entre les Etats membres dans leurs efforts communs de lutte contre la sécheresse et la désertification.

- Mobiliser les ressources nécessaires au financement des programmes regionaux et sous-régionaux définis dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire et de la lutte contre la désertification.

- Coordonner les aides d'urgence obtenues dans le cadre régional ou sous régional et promouvoir leur utilisation comme facteurs de développement.

I.3 STRATEGIE DU CILSS

La lutte contre la sécheresse et ses conséquences est une entreprise de longue haleine. C'est pourquoi le CILSS et le Club du Sahel ont ressenti le besoin d'arrêter une stratégie qui a des objectifs à moyen et long termes, jusqu'à l'horizon 2000. C'est la stratégie adoptée lors de la conférence d'OTTAWA en 1977. Cette stratégie, appelée stratégie d'OTTAWA, identifie deux objectifs principaux et interdépendants qui sont :

- L'autosuffisance alimentaire pour le sahel vers la fin de ce siècle.
- Un nouveau équilibre écologique qui conservera le capital foncier et forestier du sahel.

Enfin, tenant compte de l'évolution du sahel, d'une meilleure compréhension des problèmes de la région, et des difficultés nouvelles qui surgissent, le CILSS a, à la fin de l'année 1984 élaboré en collaboration avec le Club du Sahel une nouvelle stratégie adoptée par le 20e Conseil des Ministre tirant parti des succès et des échecs enregistrés ces dernières années dans les actions de lutte contre la sécheresse et de développement.

Cette stratégie, appelée stratégie revisée se propose trois (3) grands objectifs :

- Rendre à l'homme son rôle moteur du développement

Cet objectif consiste à rehabiliter et responsabiliser l'homme.

- Rebatir l'économie de la région sur des bases saines

Cet objectif implique et exhorte à un élargissement de base productive de l'économie. Cette action nécessite :

- une responsabilisation et une motivation des producteurs.
- articuler les activités rurales avec le reste de l'économie débouchant ainsi en une plus grande intégration entre les activités telles que : l'agriculture, l'élevage, la foresterie.

- Gérer les ressources avec plus de rigueur et porter l'aide au niveau des besoins de la région.

- Le troisième objectif consiste à rémenager l'espace en trouvant un nouvel équilibre écologique.

Cet objectif consiste à susciter et organiser une action de masse pour l'équilibre écologique.

Ce faisant, l'information et la sensibilisation doivent être les fers de lance de cet objectif.

En effet, une stratégie étant un guide d'action à entreprendre en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs à long terme, il en resulte que la stratégie sera spécifiée et adoptée à chaque Etat membre du CILSS.

Cette stratégie développée ici, qui se veut régionale est en fait un cumul des propositions d'actions dressé à l'adresse des differents Etat membres afin qu'elle puisse les inspirer dans la recherche de leur propre stratégie de lutte contre la sécheresse.

CHAP II : ORGANIGRAMME DU CILSS

II.1 LES INSTITUTIONS POLITIQUES

II.1.1 La Conférence des Chefs d'Etats

Située au sommet, la conférence des Chefs d'Etats se reunit tous les deux ans, sa présidence étant assurée à tour de rôle par chacun des Chefs d'Etats des pays membres. Son rôle est de définir les grandes orientations du programme de lutte contre la sécheresse et de développement du Sahel.

II.1.2 Le Conseil des Ministres

Il se compose des Ministres du développement rural des pays membres. Sur la base des instructions données par les Chefs d'Etats, il est chargé de promouvoir toutes les actions tendant à la réalisation des objectifs du comité.

II.2 LE SECRETARIAT EXECUTIF ET SES ORGANES

II.2.1 Le Secrétariat Exécutif

Le Secrétariat Exécutif est, comme son nom l'indique, un organe d'exécution chargé de préparer les décisions du Conseil des Ministres et une fois ces décisions prises, de pourvoir à leur exécution.

Il comprend :

1) Un Cabinet du Secrétaire Exécutif qui est chargé d'assister le Secrétaire Exécutif dans sa mission de coordination, de maintien et de cohérence du système CILSS.

Ce Cabinet comprend à son tour :

- Deux (2) Conseillers
- Le Secrétariat particulier
- Le Service courrier
- Le Service de Documentation et de l'information
- Les Relations Publiques

2) Un contrôle financier chargé du contrôle juridique et comptable des engagements au moyen de visa apposés sur les actes d'engagements transmis par l'ordonnateur du budget.

3) Une Direction des Affaires Administratives dirigée par un Directeur nommé par le Conseil des Ministres et chargée de la supervision et de la coordination de l'ensemble des activités de la Direction.

Elle comprend trois (3) services qui sont :

- Le Service du Personnel et du Matériel
- Le Service Financier
- Le Service Comptable

4) Une Direction des Projets et Programmes (DPP) chargée en collaboration avec les services nationaux et éventuellement des services extérieurs d'aide, de préparer les dossiers des Projets et Programmes Régionaux, de coordonner et de suivre l'exécution des projets et programmes approuvés.

Elle comprend quatre (4) services :

- Le Service production végétale et animale
- Le Service Ecologie - Environnement
- Le Service des Ressources en Eau
- Le Service des Ressources Humaines

5) Une Direction des Etudes et de la Planification. C'est le moteur même du CILSS. Elle est chargée de l'organisation et de l'animation de la reflexion sur les questions importantes du développement du sahel, au plan de la lutte contre la sécheresse, la désertification et la recherche de la securité alimentaire, ainsi que de la planification des projets et programmes régionaux.

Les responsables des Directions sont nommés par le Conseil des Ministres pour une période de 5 ans renouvelable.

II.2.2 Les organes du Secrétariat Exécutif

Pour accroitre l'efficacité du système CILSS, deux organes ont été mis en place. Le Comité Technique des Experts et le Conseil de Direction.

- Le Comité Technique des Experts

Conçu comme organe d'intégration et de cohérence stratégique des actions menées par le CILSS en direction des Etats membres, il est chargé d'examiner les rapports annuels d'activités et la progression des travaux entrepris par l'ensemble du système CILSS, y compris les bilans financiers.

- Le Conseil de Direction

Présidé par le Secrétaire Exécutif il a pour mission

. d'identifier et de supprimer les duplications
. d'assurer la cohérence du système CILSS
. d'harmoniser les programmes de travail

II.3 LES INSTITUTIONS SPECIALISEES

Le Secrétariat Exécutif coordonne également deux institutions spécialisées de formation : le Centre Agrhymet et l'Institut du Sahel.

II.3.1 Le Centre Agrhynet

C'est le centre d'Agro-metéorologique et d'Hydrologie Opérationnelle basé à Niamey. Il est chargé de :

- Coordonner les activités nationales du programme Agrhymet
- Former des Agents Spécialisés dans le domaine de l'Agrométéorologie et de l'Hydrologie.
- Rassembler, traiter et diffuser des données agrométéorologique et hydrologiques
- Faire de la recherche appliquée dans le domaine de l'agrométéorologie...

II II.3.2 L'Institut du Sahel

Il a son siège à Bamako. Il est chargé de :

- Coordonner , harmoniser et de promouvoir la recherche scientifique et technique ainsi que la formation dans le cadre de la lutte contre la sécheresse.
- A ce titre il recueille, traite et diffuse toutes les informations relatives à la recherche et à la formation au niveau de la région.
- Il crée et développe des réseaux de recherche saheliens dans le domaine de sa compétence.

STRUCTURE DU SYSTEME CILSS

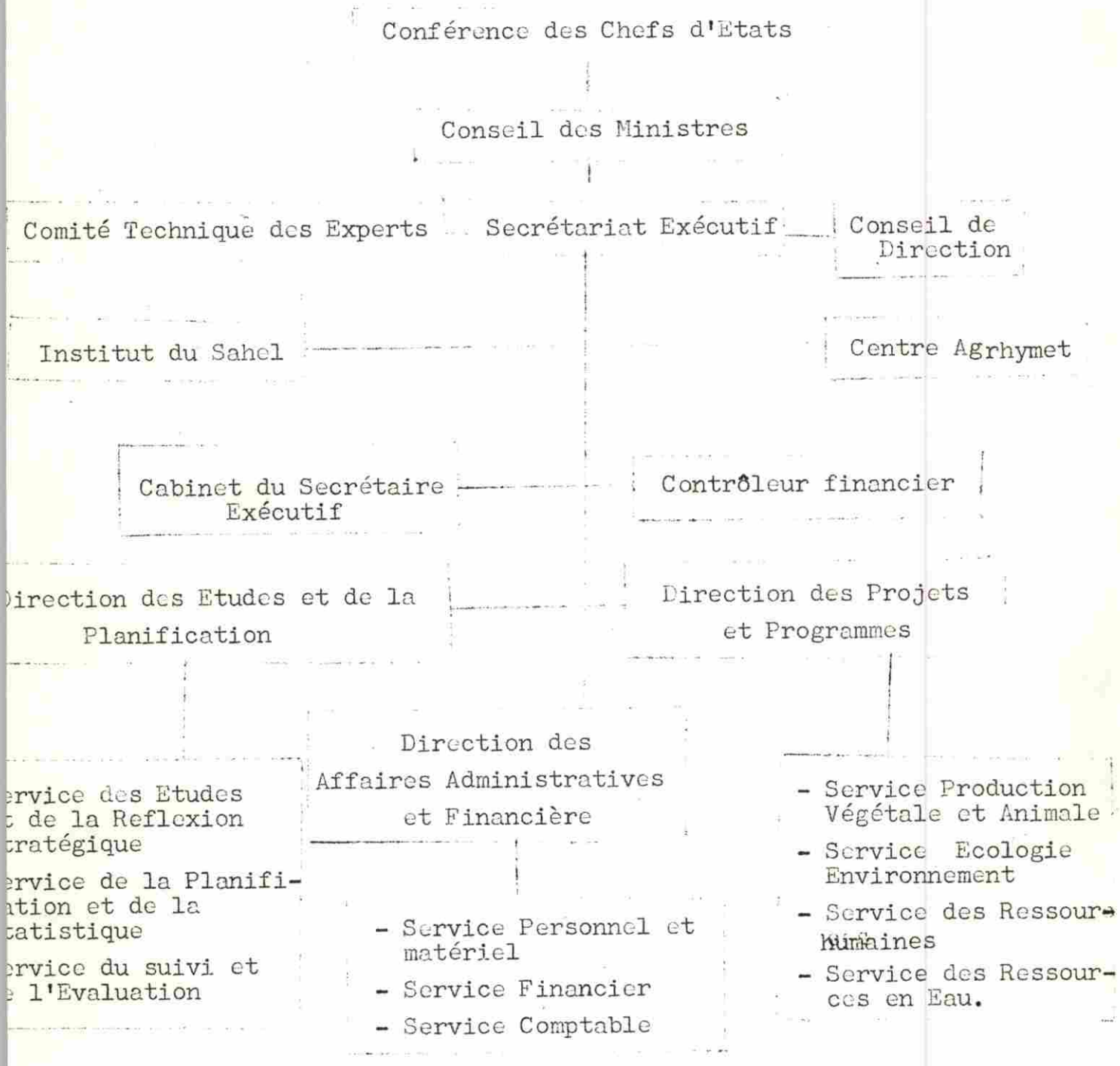

2e PARTIE : LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION AUX CILSS. EXEMPLE DU PROJET REGIONAL " FOYER AMELIORE "

CHAP I : NECESSITE DE LA CREATION DU PROJET REGIONAL " FOYER AMELIORE "

I.1 CADRE ET JUSTIFICATION DU PROJET

I.1.1 Cadre institutionnel du Projet

Le projet régional "Foyers Améliorés" s'insère dans les actions de protection de l'environnement, d'amélioration des conditions de vie de la famille sahelienne et d'intégration des femmes au développement de sahel. A l'échelon régional, le projet complète les activités de la FAO, de l'UNICEF et de la CEA, ayant trait à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

Il est mis en oeuvre dans les pays saheliens où l'offre demande en bois sera nettement déficitaire en 1990 et où les projets de première génération du CILSS suffiront à peine à combler la différence due à l'augmentation de la consommation. Il s'agit du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie et du Mali.

Ce projet fait partie du service Ecologie / Environnement, lui-même rattaché à la Direction des Projets et Programmes du Secrétariat Exécutif. Il est mis en oeuvre dans le cadre du projet conjoint CILSS / CEAO de lutte contre la désertification dans le sahel.

- Moyen humains du Projet

Au niveau du CILSS

Le personnel du projet regroupe un Chef de Projet responsable de :

. La gestion financière et administrative du projet
. La négociation avec les donateurs
. Appui politique aux Etats
. La rédaction et la publication des rapports, et du bulletin de liaison du projet.

. L'organisation et la tenue des rencontres régionales et internationales.

. L'élaboration et le suivi du programme de travail du projet

. Le suivi et l'évaluation des activités nationales.

Il est assisté dans ces tâches par le coordonnateur technique qui l'appuie plus spécifiquement dans :

. L'appui aux Etats

. La circulation de l'information

. La négociation avec les donateurs

. L'organisation des rencontres régionales et internationales

. Le suivi et l'évaluation

Il est chargé de l'appui technique aux centres de recherche des Etats membres.

L'équipe est complétée par un Assistant en formation et le personnel de soutien (chauffeur et secrétaire).

Au niveau des Etats

Le projet n'aurait jamais atteint les objectifs fixés pour la première phase si le personnel cité plus haut devait le conduire tout seul.

Pour un meilleur fonctionnement des volets nationaux, les Etats ont nommé les correspondants Nationaux denommés CONACILSS. Les CONACILSS sont responsables de la coordination de toutes les activités du CILSS au niveau de chaque Etat.
D'autres part au niveau de chaque programme il est crée un volet national avec nomination d'une structure de coordination ou d'animation.

Cette sous-structure du CONACILSS est denommée Comité National pour les Foyers Améliorés (CONAFA).

Attribution des CONAFA

. Assurer la coordination et le suivi des programmes en cours

. Assurer la collecte, le traitement et la diffusion des informations aux autres membres du CONAFA.

. Assurer le contact avec les organismes susceptibles de résoudre les problèmes identifiés.

. Assurer l'homogeneité des messages de sensibilisation d'information et de promotion commerciale par les médias.

. Assurer l'organisation des campagnes d'évaluation annuelle de la diffusion.

. Inviter les répresentants des ONG impliquées dans la diffusion des foyers améliorés aux travaux du CONAFA.

Hors du sahel

Tant au niveau national que régional le Projet Régional a bénéficié énormément de l'appui de l'assistance technique étrangère ; cet appui s'est effectué sur trois plans essentiellement :

- niveau recherche (centres nationaux de recherche)
- niveau vulgarisation (ONGs, Projets Forestiers)
- niveau consultation (Bailleurs de Fonds)
- Moyens Financiers (voir page 15)

IGNATION	BAILLEURS DE FONDS	MONTANT	OBSERVATIONS
ui institutionnel ltation projet ilote	UNIFEM	469 470 $	- salaire de tout le personnel cadre - Projet Foyer Amelioré
ui institutionnel	UNFSSTB	164 500 $	Personnel d'appui
ctionnement	UNSO	210 000 $	
sions nationales e formation	CEAO	10 000 $	
sions nationales e formation	USAID	7 500 $	
stance technique budget de fonction ment)	FRANCE	581 650 $	
istance technique projet ceramique)	A B F	Non précisé	
istance technique	VITA	194 000 $	
sion nationales formation dans x provinces du kina-Fonctionne-t	USAID	12 860 $	
ctionnement	PAYS - BAS	85 800 $	
ctionnement ée transitoire	ASDI	233 300 $	
sultation/ mation	W S O	16 500 $	
ivités point focal	F W D	15 000 $	Etudes de cas Burkina et Niger

I. 1.2 Justification du Projet

Le sahel, vaste ensemble géographique de 5 343 411 km^2 occupé par un peu plus de 40 Millions d'habitants, s'étend là où meurt la brousse arborisée et où commence le désert. Sa pluviométrie extrèmement faible et brève permet tout juste la culture de céréales résistantes à la sécheresse, telles que le millet et le sorgho et l'élevage d'ovins, de caprins, de bovins et de chameaux, principale richesse du sahel.

La grande sécheresse de 1972 - 1975 a accentué et donc revelé certain nombre de problèmes existants dans le sahel, mettant à nu le déséquilibre entre les capacités de production (reproduction de nos écosystèmes et les cadences d'exploitation de nos ressources naturelles Le sahel connaît donc une crise écologique aiguë et généralisée. Cette crise est exacerbée par une situation économique défavorable (causes tant endogènes qu'exogènes) mais aussi des pratiques anthropiques nocives : extension des terres de cultures, feux de brousse, broutage excessif, coupe abusive de bois de chauffe principalement autour des grands centres urbains.

Ainsi, les populations du sahel demeurent confrontés aux durs problèmes de suivie quotidienne. Elles doivent résoudre leurs problèmes de production, de consommation et de développement avec des moyens souvent archaïques et non adaptés aux conditions actuelles.

En ce qui concerne la consommation, celle de l'énergie a particulièrement retenu l'attention des sahéliens sans doute parce que la crise de sécheresse a coïncidé avec la crise du Pétrole dans le monde, affectant sérieusement les efforts consentis tant sur le plan national qu'international.

C'est ce qui explique les efforts de recherche dans le domaine de l'énergie. Ainsi les responsables politiques des Etats du sahel, en collaboration avec les hommes de bonne volonté et les organisations d'assistance bilatérale et international continuent à conjuguer leurs efforts notamment dans le cadre du CILSS et du Club du Sahel.

Ainsi lors des reunions préparatoires organisées à Ouagadougou en 1976 en vue de la conférence d'OTTAWA, le groupe "Technologies Appropriées" recommandait pour la première fois, l'introduction des foyers ameliorés comme moyens de lutte contre la désertification. Cette recommandation fut retenue par la conférence d'OTTAWA en 1977 où le thème du foyer amelioré a été reconnu comme un problème nécessitant une action politique aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que fut mis en plane au sein de l'Unité Ecologie/Environnement le Projet Régional "Foyers Amelioré" intitulé "Amelioration des foyers à bois dans le sahel".

Ce projet tente d'apporter son concours aux activités foyers ameliorés entreprises par les Etats membres. C'est dans ce cadre que plusieurs séminaires d'information et de formation, des missions de suivi des foyers ameliorés construits et d'appui aux constructeurs et aux utilisateurs ont été organisés en vue de soulever les problèmes majeurs de la désertification.

I.2 ACCEPTABILITE DES FOYERS AMELIORES DANS LE SAHEL

La penurie du bois affecte serieusement le niveau de vie des familles dans le sahel au point que le problème du combustible, autrefois considéré comme un problème exclusivement feminin, rentre aujourd'hui dans la préoccupation des hommes et des pouvoirs publics. L'adoption des foyers ameliorés est d'abord conditionnée par leur coût de fabrication. La participation des femmes à la fabrication du foyer 3 pierres ameliorés explique la technique de fabrication simple du foyer. En effet il est d'installation très facile et ne nécissite aucun investissement financier. Il est également d'entretien facile et permet d'utiliser des marmites de tailles correspondantes au foyer.

Nourir sa famille en préparant et en servant à temps les repas est un des rôles qui valorise le plus la femme africaine. L'utilisation du foyer amelioré permet dans ce cas une préparation rapide.

Il faut souligner également que l'introduction des foyers ne peut se faire sans une sensibilisation et une éducation de la population. Ainsi un programme de sensibilisation pour l'acceptation de cette technique est établi. Ce programme est basé sur :

- L'information d'une manière générale par la radio
- Des conférences, des expositions, des affiches.
- Méthode GRAAP. Cette méthode très originale consiste grâce à des séances de causerie avec les populations urbaines et rurales à leur faire prendre conscience de la dégradation, de la situation et à rechercher les causes et les solutions. Il ressort donc que l'utilisation du bois avec les foyers traditionnels trouve sa place dans cette dégradation.

Si les foyers ameliorés sont réellement efficaces c'est compte tenu du fait qu'ils reduisent sensiblement la consommation de bois, mais également reduisent par voie de conséquence la fatigue des femmes et des enfants principaux agents de la corvée du bois dans les centres ruraux.

Les femmes dans les villages sont obligées de parcourir de longues distances pour trouver du bois. Actuellement ce travail occupe une part importante du temps de ces ménages.

En milieu urbain les foyers améliorés permettent une économie monetaire non négligeable car ils reduisent les besoins et grâce à un meilleur dégagement des fumées, ils rendent la cuisine plus confortable et moins nocive à la santé des femmes (les familles dans les villes consacrent une part considérable du budget familial pour l'achat du bois).

L'introduction des foyers ameliorés est, en fait, un complément nécessaire de toutes les actions dans lesquelles les femmes sont déjà engagées.

Les foyers ameliorés, du fait qu'ils interviennent dans un domaine de préoccupation quotidienne et vitale des populations saheliennes, offrent une occasion exceptionnelle d'intégration des efforts des femmes et des hommes pour une action humble.

CHAP II : LES OBJECTIFS DUN PROJET REGIONAL "FA"

II.1 OBJECTIF SPECIFIQUES DU PROJET

En raison de la menace permanente qui pèse sur la vie dans le sahel, le problème du bois de chauffe, problème domestique, a fait son entrée dans les domaines des préoccupations politiques tandis que l'amélioration des foyers considérés jusqu'ici comme relevant de la seule responsabilité des femmes devient une préoccupation nationale.

Le Projet Régional "Foyers Ameliorés" a pour but de reduire la consommation domestique de bois dans le sahel afin de ralentir le processus de déboisement et la désertification, d'améliorer les conditions de vie familiale et notamment celles des femmes et des enfants.

Il s'est donné pour objectifs spécifiques de :

- Améliorer les conditions de vie de la femme sahelienne
- L'amélioration de sa santé
- L'économie de son temps
- Protéger l'environnement

De façon plus précise le projet s'est attelé à :

- Sensibiliser les populations saheliennes au problème de la désertification
- Recencer les prototypes de foyers autres que les 3 pierres existants au sahel.
- Identifier les matériaux locaux et les techniques de fabrication les plus appropriés.
- Mettre au point les prototypes à bon rendement thermique.
- Appuyer les Etats membres pour l'expérimentation et la diffusion des meilleurs prototypes.
- Soutenir les Etats dans l'élaboration et la recherche de financement des programmes nationaux de diffusion massive.

II.2 LE PROJET DANS LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

Face à la crise énergétique qui heurtait de plein fouet les économies saheliennes, et préoccupé par la regression accéléré des forêts naturelles, le CILSS et le Club du Sahel ont entrepris en Octobre 1978 de réaliser une étude pour la prise en compte de l'énergie dans la stratégie de développement du sahel.

Cette étude révelait que l'énergie au sahel c'est aussi et avant tout le bois de chauffe qui entre pour 60 à 95 % environ dans le bilan énergétique. Le bois de chauffe est donc essentiel autant pour les populations rurales que citadines et on ne peut espérer à court ou moyen terme le remplacer économiquement à grande échelle par d'autres combustibles.

Ainsi la part du bois et du charbon dans l'approvisionnement en énergie au sahel variait selon le tableau ci-dessous.

BURKINA FASO	94 %
CAP VERT	77 %
GAMBIE	87 %
MALI	93 %
MAURITANIE	69 %
NIGER	88 %
SENEGAL	60 %
TCHAD	89 %

En conséquence toute stratégie dans le futur devra prendre en compte cette donnée fondamentale. Le rapport ne cache pas non plus que "la réorientation des structures énergétiques nationales et des comportements des utilisateurs d'énergie prendra inévitablement beaucoup de temps.

Face à cette situation les auteurs de l'étude proposaient "l'amélioration du rendement énergétique catastrophique des foyers de plein air qui n'utilisent que 3 à 8 % de la chaleur produite.

C'est ainsi que dans une des recommandations les auteurs suggèrent que "chaque pays sahelien devrait créer une structure adoptée pour :

- Rechercher les moyens les plus efficaces pour introduire rapidement des cuisinières améliorés.
- Organiser ensuite leur diffusion rapide en quelques années et à très grande échelle.

Sur la base des conclusions de l'étude précitée, une mission CILSS/FAO fut chargée de formuler des projets pertinents de nature à améliorer la situation énergétique des pays saheliens. Plusieurs organismes de coopération bilatérale ont alors lancé des projets foyers améliorés au Burkina Faso, au Niger, et au Sénégal particulièrement.

En 1981, grâce à diverses assistances financières (Pays-Bas, USAID, UNFSTD, France, UNSO....) le Projet Régional "Amélioration des foyers à bois au sahel" démarrait ses premières activités.

Durant la première moitié de cette phase du projet, la méthodologie d'intervention dans les Etats se faisait essentiellement sur deux plans à savoir :

- L'appui aux CONAFA : Cet appui était marqué par les missions des coordonnateurs afin d'apporter aux partenaires nationaux, les informations et conseils nécessaires pour lever les goulots d'étranglement aussi bien au niveau des centres de recherche que de la diffusion.

- La circulation de l'information : Ce volet était essentiellement marqué par :

. la production et diffusion de documents techniques en collaboration avec les chercheurs saheliens

. l'organisation des rencontres régionales.

. la publication du bulletin de liaison "Flamme"

Le projet régional, compte tenu de la réorientation de l'appui à apporter aux Etats, participe à des phases significatives d'actions nationales afin d'assurer un transfert de savoir faire des compétences complémentaires.

CHAP III : POLITIQUE ET STRATEGIE REGIONALE DE DIFFUSION DE FOYERS AMELIORES

III.1 LA POLITIQUE DE DIFFUSION DES FOYERS AMELIORES

Elle repose sur les constats suivants :

- La consommation totale du sahel (Guinée Bissau exclue) en bois de chauffe était estimée en 1978 à 16 Millions de m^3/an, soit 0,6 m^3/habitant /an. La population sahélienne qui n'était que de 20 Millions environ en 1960 passera à près de 68 Millions en 2005 et probablement à 80 Millions en 2010. Si les tendances du processus d'urbanisation se maintiennent jusqu'en 2005, 35 % de la population sahélienne vivra dans les centres urbains. Ces données démographiques indiquent un croissance exporentielle de la consommation du bois de chauffe avec des conséquences écologiques et économiques graves, si aucune mesure n'est prise pour réduire l'exploitation des forêts. Il faudra, cependant indiquer que l'exploitation menée pour le ravitaillement des grands centres urbains est la plus nocive, la plus destructive.

- La majorité des saheliens, malgré la faiblesse de leurs revenus et les risques d'épuisement des ressources ligneuses, consomment pour leur cuisine 3 à 5 fois plus d'énergié par habitant que les populations des pays riches. Cette différence est due en bonne partie au rendement energétique très faible des foyers en plein air (foyers à trois pierres). Toutes les mesures montrent que 3 à 8 % seulement de la chaleur produite est utilisée à chauffer effectivement la marmite, le reste soit plus de 90 % est perdu. (Cf reférences)

- Une forte substitution avec des énergies importées peut avoir des effets pernicieux sur la balance des paiements des Etats et même des conséquences catastrophiques sur le plan socio-économique en cas de penurie de devises.

La diffusion des foyers améliorés entre donc dans le cadre de la politique sahelienne de rétablissement de l'équilibre socio-écologique garantissant sur des bases saines, un développement économique durable.

Cette diffusion a été perçue d'abord comme une contribution à l'amélioration des conditions de vie de la femme et à la lutte contre la dégradation du milieu naturel avant de s'inscrire dans la politique enèrgétique globale des Etats. Les foyers améliorés participent à ce dernier titre :

- De façon générale, à la valorisation des ressources énergétiques locales, la sécurisation de l'approvisionnement au moindre coût tant pour les finances publiques que pour le consommateur.

- En particulier, à la conservation des ressources énergétiques.

III.2 STRATEGIE REGIONALE DE DIFFUSION DES FOYERS AMELIORES

L'opportunité de la diffusion des foyers améliorés étant admise il a fallu développer une stratégie de diffusion. Une équipe régionale a été montée au CILSS chargée d'une part de jouer un rôle de locomotive et de catalyseur, d'autre part, d'assurer la cohérence régionale des activités à entreprendre. Au niveau des Etats des structures nationales (généralement connues sous le nom de comités nationaux Foyers améliorés) jouent le rôle de coordination et d'impulsion des actions.

La stratégie devrait déboucher à terme sur une diffusion massive (au niveau de chaque famille), de foyers améliorés. Elle a nécessité :

- Une recherche - développement (étude mécanique des matériaux, expérimentations diverses en laboratoires puis tests en conditions normales de cuisine)
- La construction de différents prototypes (presentant un bon rendement thermique) socialement et économiquement acceptables.
- La définition d'une méthodologie appropriée de diffusion en milieu urbain et en milieu rural (selon les conditions spécifiques de chaque pays).
- Des échanges d'expériences inter-Etats, une circulation des informations sur les acquis, les résultatas des travaux de recherche.
- Un suivi - évaluation devant améliorer la performance des actions.

CHAP IV : RESULTATS OBTENUS

Il faudra reconnaître que les premières actions de diffusion de foyers améliorés ont été engagées dans l'euphorie et dans la précipitation. De nombreuses initiatives (ONG, Agences d'Aide) ont été des réussites manquées en raison de l'improvisation qui les caractérisait.

L'action systématique du CILSS en matière de foyers améliorés celles des CONAFA et des partenaires de coopération divers ont permis le recentrage nécessaire grâce auquel on a abouti dans l'ensemble sahélien à des résultats somme toute encourageants.

IV.1 Les différents prototypes de foyers améliorés

Plusieurs prototypes de foyers améliorés inspirés de modèles importés (LORENA entre autres) ont été expérimentés et même vulgarisés avant d'arriver aux foyers transportables (métalliques et céramiques) et aux foyers trois pierres améliorés faisant actuellement l'objet d'une diffusion massive.

On peut considérer que la première initiative organisée d'utilisation rationnelle du bois par les foyers améliorés au sahel est partie du village de Nouna au Burkina Faso en Février 1977. Convaincues après demonstration de l'utilité des foyers améliorés, de nombreuses femmes de ce village s'en sont fait construire plusieurs en banco avec un crépisage en ciment.

La multiplication des initiatives dans les pays saheliens a donné naissance de prime abord aux foyers dits de première génération. Ils étaient massifs, généralement coûteux, de performance modeste et nécessitant un entretien constant. Sont de cette génération, les foyers suivants :

- Lorena du Mali
- Lorena de Kaya
- Foyer Titao
- Foyer "pistolet" 3 trous
- Foyer Nouna
- Ban A k Suuf
- Foyer F M K
- Foyer Kalaban
- "Ami" sans chéminée
- Foyer Banfora

A partir des enquêtes diverses effectuées, des expériences acquises et des travaux de recherche basés sur une application effective des principes de combustion, de transfert et de conservation de chaleur, certains prototypes ont été abandonnés, d'autres ont connu des modifications et de nouveaux ont été conçus.

Le tableau suivant donne la liste des modèles actuellement en usage au sahel.

LES FOYERS AMELIORES EN USAGE AU SAHEL

TYPE DE FOYERS AMELIORES	NATURE MATERIAUX	COMBUSTIBLE	NOMBRE MARMITES	PERFORMANCE RENDEMENT THER. TOTAL	PERFORMANCE ECONOMIE	DUREE DE VIE
"3 FA (Burkina)	Banco+Paille+Bouse de vache	bois	1	27 %	35 - 40 %	6 - 12 mois
Ouaga métallique (Burkina)	Tôle Noire (E=10-15/10 mm)	bois	1	30 % bois	40 - 50 %	2 ans
Burkina mixte	Tôle Noire récupération (E=10-15/10mm)	bois+charbon	1	35 % charbon	50 %	1 - 2 ans
Ceramique portable (BF)	Argile+terre cuite	bois	1	34 %	45 - 60 %	1 - 2 ans
"3 PA (Mali)	Banco+Paille+bouse de vache	bpis	1	27 %	35 - 40 %	6 - 12 mois
Foyers amélioré métallique portatif (Mali)	Tôle Noire (E= 10 - 15/10 mm)	bois	1	23 -35%	40 - 50 %	2 ans
Mai Sauki (Niger)	Tôle NOire de récupération (E=10-15 /10mm)	bois	1	29 %	30 - 35 %	2 ans
Albarka 3 PA (Niger)	Banco+Paille+bouse de vache	bois	1	26-27 %	35 - 40%	2 ans
Sakkanal (Sénégal)	Tôle Noire de récupération (E=10-15 /10 mm)	bois+charbon	1	32% bois	32% bois	2 ans
Coumba GUEYE (Sénégal)	Argile + sable	bois	1	35% charbois	32 % bois 35% charbon	6 - 12 mois
EILLI Fixte (Tchad)	Banco+Paille brisée	bois	1	19 - 22%	19% - 22%	1 an
FILLI CERAMIQUE (Tchad)	Argile cuite	bois	1	19 %	19 %	1 an

TEKANE (Mauritanie)	brique en argile + sable	bois	1	23 -24%	23 - 24%	6 - 18 mois
portable POTERY STOUE portable céramique (Gambie)	Argile cuite chamotte	bois+briquette coque d'arachide	1	28 -30%	28 - 30%	18 mois
KUMBA GUEYE POTERYLINER (Gam)	°Argile cuite	bois	1	34 %	34 %	1 - 2 ans
Foyer en brique MASSIF A 1 trou sans chéminée) (Gambie)	banco+sable 50% ciment	bois	2	28 -30%	30 - 40%	2 - 3 ans

LES FOYERS DITS NOUVEAUX

TYPE DE FOYERS AMELIORES	NATURE MATERIAUX	COMBUSTIBLE UTILI	NOMBRE MARMITE	PERFORMANCE REN.THER.	PERFORMANCE ECO. REAL	DUREE DE VIE
Foyer à Dolo (cuisine artisanal) (Burkina)	Banco+Paille+bouse de vache	bois	4 canaris			
CERAMIQUE multimarmites (Burkina)	Argile cuite + chamotte	bois	1 à 3	en cours d'optumisation		
Foyer à gaz	Tôle Noire en galvanisée (E=10-12/10 mm)	gaz	1 à 2	en cours d'optimisation		
Foyer BRINI (Niger)	Tôle Noire (E=10-15/10 mm)	briquettes cque d'arachide	1			
Foyer 3 PA pour collectivités	Banco+paille+bouse de vache + brique terre sèche	bois	1		50 %	1 - 2 ans
SAKKANA (multimarmites)	Tôle Noire	charbon de bois	4	31 - 33%	36 %	2 ans
METALLIQUE MULTIMARMITES (MALI et BURKINA)	Tôle noire	bois		en cours d'optimisation		
NOFLIE grande taille pour les Ecoles (Gambie)	Tôle noire 20/10 mm	bois	taille 15 20 kgs jusqu'à 50 kg		50-70%	2 ans
Foyers à grands diamètres	Tôle noire	bois		en cours d'optimisation		2 ans

IV.2 Diffusion massive de foyers améliorés

En 1984, un séminaire international CILSS/UNFSSTD s'est tenu à Ouagadougou pour definir une méthodologie adaptée de diffusion de foyers améliorés et fixer les grandes orientations de la recherche en la matière.

Sur la base d'une évaluation des actions foyers améliorés le séminaire a retenu pour le diffusion massive, deux types de foyers améliorés :

- les foyers transportables(métallique et en céramique)
- les foyers fixes, notamment le foyer "3 pierres a améliorés"

Tenant compte des contraintes identifiées, le premier est recommandé particulièrement pour les populations citadines, celles nomades, semi-nomades et itinérantes. Le second est adapté en milieu rural.

Par rapport aux autres types de foyers, les deux foyers précités rassemblent les avantages techniques, sociologiques et économiques suivants :

Les foyers métalliques et céramiques

- Transportables : particulièrement adaptés aux locataires dans les centres urbains (possibilité de transporter le foyer en changeant de domicile).
- N'introduisent pas de changement dans les habitudes culinaires.
- Moins encombrants
- Techniques de construction simples et maîtrisables rapidement par les artisans.
- Performance satisfaisante
- Allumage, conduite du feu, nettoyage et pose de la marmite aisés
- Esthétiquement acceptables
- Durables (bien que le type céramique puissé se casse facilement s'il n'est pas manipulé avec soin).
- Production artisanale massive possible
- Coût relativement abordable (particulièrement pour les citadins).

Les foyers 3 pierres améliorés, (3 PA)

En plus de certains avantages cités plus haut, on note pour les 3 PA :

- Construction possible par les utilisateurs à partir de matériaux localement disponibles. Entretien facile.
- Grande stabilité des marmites
- Evacuation possible de la fumée
- Moins de risque de brûlures
- Longue retention de chaleur

La méthodologie de diffusion massive s'articule autour des aspects suivants :

- Information sensibilisation à travers des journées de reflexion, des quinzaines de la femme, les journées de l'arbre et avec le support des médias, des écoles, des associations feminines des groupements coopératifs, en utilisant des séances de demonstration.
- Investigations préliminaires : enquêtes, étude préalable du milieu portant sur l'organisation sociale, les combustibles utilisés, les capacités techniques de fabrication de foyers, les disponibilités de matériaux, le contexte d'utilisation éventuelle des foyers, c'est à dire les types de plats préparés, les lieux de préparation, les habitudes culinaires.
- Formation aux techniques de construction
- Coordination nationale (CONAFA, équipe régionale de coordination devant animer les CONAFA constitués en réseau)
- Assistance inter-Sahelienne
- Suivi évaluation des actions

Pour le demarrage de la diffusion massive, une politique de subvention a été adoptée jusqu'à ce que soit économiquement viable et compétitif, capable de soutenir avec succès les rigueurs du marché. Somme toute, il est évident que les Etats ne peuvent pas indéfiniment supporter les charges et l'on ne doit pas s'attendre à un financement extérieur interminable.

En Mai 1985 à Saint Louis, au Sénégal, les Directeurs des projets nationaux de diffusion des foyers améliorés se sont réunis pour faire le point des efforts entrepris et baliser les actions futurs à travers des projets à exécuter qui ont été pour la plupart négociés sur une base bilatérale. Auparavant, des sessions nationales dans tous les Etats membres avaient été organisées.

Afin de s'assurer d'une bonne qualité des foyers améliorés produits, un manuel de référence pour la construction et l'utilisation des foyers améliorés fut élaboré en 1986. En même temps intervenait une harmonisation des methodologies de test au laboratoire et sur le terrain.

Le périodique sahélien "flamme" et les voyages d'études organisés ont permis l'instauration d'un flux d'échanges d'expériences et d'informations techniques et scientifiques.

IV.3 Resultats obtenus et effets induits

IV.3.1 Résultats obtenus

Le CILSS dans la lutte contre les fléaux de la sécheresse a mis en place dans l'unité Ecologie/Environnement le Projet Régional "Foyer Améliorés" dont l'objectif primordial est de se pencher sur les voies et moyens d'économiser le bois de chauffe dans le cadre de la stratégie de lutte contre la désertification.

A une époque où bon nombre de projets de développement rencontrent des difficultés dans la vulgarisation des technologies appropriées et pour leur acceptabilité auprès des populations, on peut dresser un bilan relativement positif dans le domaine des économies domestiques et donc de la lutte contre la désertification par la vulgarisation massive des foyers améliorés au sahel où de ré réelles dynamiques nationales de lancement de la diffusion des foyers améliorés se mettent en place, supportés par des organes de coordination, programmation, les CONAFA.

Une estimation de la diffusion du foyer amélioré au sahel réalisée par le CILSS en début 1987 indique pour l'ensemble sous régional (à l'exception de la Guinée Bissau) le chiffre 1.030.000 foyers tous modèles confondus (3 PA, métallique et céramique) touchant ainsi quelques 7.000.000 de sahéliens et sahéliennes.

Les statistiques dans ce domaine ne peuvent donner que des indications étant entendu que les évaluations ne sont pas régulières dans tous les Etats et certaines méthodologies utilisées sont sujettes à caution. Le taux d'utilisation effective a été évalué à 60 % pour le foyer 3 PA et à 80 % pour le foyer métallique. A eux deux, le Burkina Faso et le Sénégal ont diffusé 60 % environ du nombre total des foyers cependant, ces chiffres cachent bien une réalité plus significative le taux de pénétration qui prend en compte la population totale du pays montre que les résultats ont été plus probants en Gambie où la diffusion a touché près de 50 % de la population.

Au Burkina Faso et au Sénégal, ce chiffre oscille autour de 25 %. Il est encore relativement bas au Niger et au Mali (10% environ).

En Mauritanie, au Tchad et au Cap Vert, il reste encore très facile il faut toute fois indiquer que dans ce dernier pays, il y a une forte substitution du bois par du kérozène et du gaz butane. La consommation moyenne de gaz domestique au Cap Vert atteint 170 kg/an/menage urbain alors qu'au Tchad, il reste inférieur à 1 kg.

Les résultats obtenus au regard de la reduction de la consommation de bois et portant des prélèvements sur les formations boisées n'ont pas été estimés. Somme toute, pour que ce résultat soit significatif, il faudrait atteindre un taux assez élevé de pénétration et d'utilisation effectuées des foyers améliorés. La question peut être posée de savoir dans quelle mesure les foyers ont contribué à améliorer les conditions de vie de la femme ? Sur ce point, il faut reconnaître surtout la réduction du temps de la corvée bois qui constitue une astreinte fort pénible pour la femme.

Le programme sahelien de foyer amélioré a le merite d'avoir fait progresser dans la conception de foyers les mots durabilité, performace, esthétique, accessibilité (coût) et adaptabilité sociale. Il a aussi réussi à sensibiliser une frange importante de la population aux questions relatives à la protection de l'environnement.

IV.3.2 Les effets induits

Les effets induits des actions de diffusion des foyers améliorés se traduisent par une amélioration de l'emploi et des revenus dans le secteur artisanal.

L'impact probable sur certains budgets familiaux ne doit pas être passé sous silence.

Ainsi six ans après, quel bilan tirer du projet ?
Le succès et évident quant à la réalisation des actions prévues. Le foyer régional "Foyers améliorés" a effectivement exécuté le programme qui lui était imparti. Cependant la réelle évaluation se situe à un autre niveau. Elle se situe dans l'impact sur la consommation de bois sur la diffusion des foyers améliorés, et sur la mise au point des foyers. Sur ce dernier point, l'on peut affirmer que les résultats sont positifs. Des modestes foyers performants ont été conçus qui réduisent les pertes d'énergie jusqu'à 18 % deulement alors que pour les foyers traditionnels, ces pertes peuvent atteindre 40 %.

La diffusion des foyers ne peut malheureusement pas encore se limiter d'un pareil succès. En dépit d'un réel effort de promotion dans tous les pays membres perceptible par ces affiches, ces slogans visibles partout, la diffusion n'est pas encore à la hauteur des espérances.

Ce problème est lié à plusieurs contraintes :

- Au niveau national : la longueur de la procédure administrative rend souvent très difficile la communication entre le projet et les CONAFA.

- Les difficultés de fonctionnement des CONAFA. Le CILSS a toujours recommandé le détachement à plein temps d'un cadre national pour jouer le rôle de coordinateur national et la mise en place d'une cellule technique pour les activités de vulgarisation des foyers améliorés. Tant que le CONAFA n'est pas renforcé de cette façon, il lui est difficile d'être opérationnel. Cela crée un climat de confusion pour les ONGS qui désirent entreprendre des activités foyers améliorés dans le pays et donnent souvent mauvaise conscience aux membres du CONAFA qui tous conscients de leurs attributions ne disposent pas du temps matériel pour jouer leur rôle correctement.

- Blocages techniques : Au niveau du foyer 3 PA le problème posé est celui du suivi de la qualité technique après la construction et l'utilisation. A cela il faut ajouter la faible durabilité du foyer et le taux d'utilisation réelle.

- Contraintes budgetaires : La reduction brutale de la contribution de l'UNSO en pleine exécution du programme a causé un énorme préjudice au projet.
Les promesses de financement non tenues, les proframmations conjointes non réalisées, tout ceci a été cause de blocage pour le projet.

Au manque de personnel s'ajoute souvent l'absence de ligne budgetaire spéciale à cette activité au niveau national.

C O N C L U S I O N

Le projet régional "Foyers améliorés" a énormement contribué à la mise au point des foyers domestiques performants actuellement en diffusion, à la création des CONAFA ainsi qu'à la formulation et à la mise en oeuvre des programmes et stratégies nationaux.

La création des CONAFA est l'expression véritable du développement d'une dynamique et d'une volonté politique des Gouvernements de promouvoir les foyers améliorés en tant que moyen de lutte contre la désertification.

Cependant il faut noter que le CONAFA laissé à lui seul ne peut être très efficace, car les membres ont généralement d'autres responsabilités, et ne peuvent par conséquent libérer le temps nécessaire à la conduite du programme foyer amélioré.

Par contre, partout où ces CONAFA sont renforcés par une cellule technique (Mauritanie, Gambie, Burkina Faso, Niger) les activités avancent mieux car ces cellules sont les organes d'exécution des décisions prises par les CONAFA. Elles regroupent des fonctionnaires détachés spécifiquement pour les activités foyers améliorés.

La première phase de ce projet a pris fin en 1986 grâce à la rupture de la contribution de l'UNSO. Un coup d'oeil rapide sur les résultats permet de certifier qu'elle a permis la sensibilisation des populations saheliennes et la prise de conscience de l'ampleur du phénomène de désertification d'où le développement acceléré des activités de vulgarisation des foyers améliorés.

Elle a été l'occasion pour la majorité des Etats de prendre en compte la contribution des femmes dans la diffusion des foyers améliorés. En tant que première interessées par le sujet elles ont, partout elles avaient droit à la parole, prouvé qu'elles pouvaient participer très efficacement à la lutte contre la désertification.

La deuxième phase du projet couvrira un domaine plus large en s'attaquant aux énergies domestiques.

Tout ceci démontre l'aptitude des sahéliens à mettre en oeuvre leur action régionale et en assurer la réussite.

Cependant, le constat est que les foyers améliorés, ne peuvent prétendre à long terme, résoudre à eux seuls la crise du bois de feu ou la déterioration du milieu naturel de façon durable. Ils ne peuvent que constituer une contribution et cela dans la mesure où leur diffusion se généralise.

Par conséquent un programme régional de promotion de l'utilisation du gaz butane comme combustible de substitution au charbon de bois et au bois de feu a demarré en Janvier 1989 au sahel. C'est la reponse apportée par le CILSS à la grave question de la demande croissante de bois pour l'énergie domestique. Ce programme constitue une solution complementaire au projet régional "Foyers améliorés". Sa promotion ne s'adressera cependant qu'au milieu urbain. En campagne, le problème de combustible ne se pose pas encore. Le bois mort suffit encore à répondre aux besoins. La déforestation déplorée est le fait d'exploitants commerciaux qui ravitaillent les centres urbains. Les

Les quarante cinq (45) jours de stage effectués à la Direction des Etudes et de la Planification du CILSS m'ont permis de m'imprégner des réalités du CILSS, de ses efforts de lutte contre la séoheresse .

En effet, pour ce qui concerne son organisation, le CILSS s'est doté d'une bonne structure qui lui permet de bien coordonner ses activités.

Cependant le manque de personnel, voulu expressement par le CILSS, demeure le problème fondamental au CILSS. Nous deplorons le fait que les postes au CILSS sont attribués par pays et non par compétence professionnelle.

Vu les réalités existantes, d'importants moyens financiers et humains doivent être mobilisés en vue de parvenir aux objectifs fixés par le CILSS.

A B R V I A T I O N S

FAO : Food and Agrculture Organisation of the United Nation

ONG : Organisation Non Gouvernementale

UNFSSTD : United Nations Financing System for Science and Technology Development

UNSO : United Nation Sudano - Sahelian Office
(Bureau des Nations Unies Pour la Région Soudano-Sahelienne)

USAID : (Agence Internationale de Développement)
United State Agency for International Development.

CEA : Commission Economique pour l'Affrique

CEAO : Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest

ABF : Association Bois de Feu

VITA : Volontaire en Assistance Technique

FWD : Foundation for Wood Stove Dissemination

ACDI : Agence Canadienne de Développement International

UIT : Union Internationale de Télécommunication